



Syndicat de la Médecine Générale

Communiqué de presse du 21 octobre 2021

Stop à la maltraitance des personnes exilées dans le Calais

Le SMG appelle à signer la pétition de soutien aux demandes des grévistes de la faim à Calais

Depuis lundi 11 octobre 2021, trois personnes ont entamé une grève de la faim à Calais pour dénoncer « la situation inhumaine qui s'inscrit dans le Calais » et « l'escalade de la violence de l'Etat.¹ [...] Nous assistons quotidiennement à des formes de violences psychologiques et physiques à l'encontre des personnes exilées : expulsions toutes les 48 heures, voire quotidiennes ; confiscation et destruction des effets personnels ; multiplication des arrêtés anti-distribution de nourriture et d'eau ; humiliations ; coups et blessures de la part des forces de l'ordre ».

Les grévistes formulent trois demandes :

Suspension des expulsions quotidiennes et des démantèlements de campements durant la trêve hivernale.

Durant cette même période, arrêt de la confiscation des tentes et des effets personnels des personnes exilées.

Ouverture d'un dialogue citoyen raisonné entre autorités publiques et associations non mandatées par l'État, portant sur l'ouverture et la localisation de points de distribution de tous les biens nécessaires au maintien de la santé des personnes exilées.

Le SMG appelle à signer la pétition de soutien aux demandes des grévistes de la faim : [Grève de la faim à Calais : arrêt de la maltraitance des personnes exilées](#)

Le SMG dénonce la politique anti-migratoire de plus en plus violente et contraire à la loi² et aux droits humains menée par l'Etat français³ et l'Union européenne.

Le SMG demande la fin de la chasse aux sans-papiers et de leurs défenseur-euses⁴, l'extension du droit d'asile, la facilitation de l'accès à la justice et aux droits sociaux et leur extension pour toutes et tous (droits aux soins, au travail, au logement, à l'alimentation, à l'eau potable, à la sécurité...) dans le cadre du droit commun, seul garant d'égalité⁵.

Le groupe d'animation du SMG

1) Communiqué de presse du 11 octobre 2021 et manifeste des grévistes de la faim :

<https://www.associationsalam.org/Greve-de-la-faim-a-Calais-2639>

2) Les agents de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) et les avocats du droit d'asile viennent de lancer des appels à la grève en dénonçant une « politique du chiffre » menée par la présidente de cette haute juridiction administrative : https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/10/04/la-cour-nationale-du-droit-d-asile-confrontee-a-des-appels-a-la-greve_6097034_3224.html

3) La loi « Asile et Immigration » votée en septembre 2018 a encore aggravé la situation des personnes réfugiées en France <https://www.lacimade.org/la-loi-asile-et-immigration-est-adoptee-decryptage-dun-texte-dangereux/>

4) Après une forte mobilisation et un long parcours juridique, Pierre-Alain Mannoni vient d'être définitivement relaxé du délit d'« aide à l'entrée, à la circulation et au séjour d'étrangers en situation irrégulière », <https://blogs.mediapart.fr/eugenio-populin/blog/071021/pierre-alain-mannoni-relaxe-totale-et-definitive>

5) Loi Asile et immigration : Nouvelles mises en danger de la santé des étrangers : <https://smg-pratiques.info/Loi-asile-immigration-nouvelles>